



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DGF

Question écrite n° 70700

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que suite aux restructurations militaires, les communes qui perdent un régiment sont doublement pénalisées puisque leur budget subit aussi une réduction importante de la dotation globale de fonctionnement. Elle lui demande s'il est possible que la DGF d'une commune concernée soit maintenue inchangée jusqu'à ce que la population de référence de la commune ait retrouvé son niveau antérieur.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70700

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10188

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)